

*Les crédits*

La question que je voudrais poser au ministre concerne une préoccupation dont m'ont fait part des céréaliculteurs de ma région. Moi-même, je. . .

**Le président suppléant (M. Kilger):** À l'ordre. Nous avons si peu de temps et si nous voulons que le ministre puisse répondre, ce que je lui demanderais d'ailleurs de faire brièvement, le député doit poser sa question.

**M. Hill (Prince George—Peace River):** Monsieur le Président, j'y arrivais justement.

En ce qui concerne les paiements liés à la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, la préoccupation la plus fréquemment exprimée vient de ce que les producteurs ont compris que les sommes seraient surtout versées aux propriétaires de terres. Dans la région que j'ai l'honneur de représenter, un pourcentage important des terres, non pas la majorité, mais une bonne partie, appartient à des étrangers. Par votre intermédiaire, monsieur le Président, je demande au ministre. . .

**Le président suppléant (M. Kilger):** À l'ordre. Je prie le ministre de bien vouloir répondre brièvement.

**M. Goodale:** Monsieur le Président, je sais que le temps file, mais il me faudrait beaucoup plus que les quelques minutes dont je dispose maintenant pour vraiment répondre à cette question.

Nous avons précisé dans le budget que le paiement de 1,6 milliard de dollars serait versé aux propriétaires de terres agricoles pour qu'il soit possible de profiter entièrement du traitement de l'impôt sur les gains en capital et pour diverses autres raisons. Nous avons aussi mentionné que cette règle était souple et que nous étions prêts à entendre tous les commentaires des agriculteurs et des organisations agricoles quant à leurs préférences à ce sujet.

Les consultations auprès des agriculteurs et des organisations agricoles se déroulent depuis deux ou trois semaines. Je prévois qu'elles se termineront bientôt, probablement cette semaine. J'espère être en mesure de répondre plus précisément à cette question après cette semaine.

**M. Leon E. Benoit (Végréville, Réf.):** Monsieur le Président, je suis heureux de répondre à la motion du Bloc concernant l'équité des réductions en agriculture.

Je ferai d'abord un survol des compressions des dépenses agricoles, puis des observations générales à ce sujet. Je poserai ensuite des questions au ministre de l'Agriculture au sujet de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest et les paiements effectués en vertu de la loi, puis je l'interrogerai au sujet de l'efficacité du système de transport ferroviaire. Aussi, je parlerai des réductions concernant la gestion de l'offre et je les comparerai aux compressions dans d'autres secteurs de l'agriculture. Enfin, je traiterai de certaines lacunes générales du budget qui feront sentir leurs effets sur tous les Canadiens, mais qui toucheront lourdement les agriculteurs, si le gouvernement ne fait rien de plus pour équilibrer le budget dans un délai déterminé.

Je voudrais d'abord lire la motion présentée par le Bloc:

Que la Chambre dénonce le gouvernement pour avoir réduit de 19 p. 100 le budget général du ministère de l'Agriculture, de 30 p. 100 le subside laitier, et pour avoir transformé les subventions au transport des céréales en subventions directes aux agriculteurs de l'Ouest, permettant à ces derniers de se diversifier et de concurrencer de façon déloyale les agriculteurs de l'Est du Canada.

• (1110)

Cette motion montre que les députés du Bloc ne font pas une évaluation juste du budget, en particulier en ce qui concerne l'agriculture. Je parlerai d'abord des compressions qui frappent l'agriculture et j'aborderai ensuite certaines comparaisons.

Le budget montre bien que le gouvernement libéral a imposé aux agriculteurs une part trop grande des réductions générales. Je ne veux pas dire par là que les réductions auraient dû être réparties en pourcentages égaux entre les divers secteurs de dépenses, mais que toutes les compressions imposées à l'agriculture sont injustes quand on les compare à celles qui frappent les autres secteurs de dépenses fédérales et le ministère de l'Agriculture même. Je vais vous le prouver par les chiffres.

Au ministère de l'Agriculture, les dépenses vont être réduites au total d'environ 20 p. 100 sur les trois prochaines années. Le total des fonds disponibles pour 1994-1995 était approximativement de 2,1 milliards de dollars. La réduction de 20 p. 100 prévue dans le budget libéral signifie que le ministère de l'Agriculture va voir son budget réduit de 445 millions de dollars.

En résumé, les contributions fédérales aux programmes de sécurité du revenu vont être réduites d'environ 30 p. 100. Ces programmes s'appliquent à l'ensemble du pays. Les contributions fédérales servent à financer les programmes de sécurité du revenu dans l'Ouest, le Centre et les Maritimes. Il va y avoir une augmentation du montant des frais d'utilisation partout au Canada.

Les subventions versées aux producteurs laitiers, d'environ 217 millions de dollars par an, vont être réduites de 30 p. 100 sur deux ans, à raison de 15 p. 100 par an. Elles seront ramenées à environ 160 millions de dollars après la troisième année. Les fonds consacrés à la recherche ont été substantiellement réduits. Ces fonds sont bien sûr répartis dans tout le pays.

Un autre secteur important de dépense a également été éliminé, je veux parler de la subvention du Nid-de-Corbeau qui représentait 560 millions de dollars par an et qui, même si cette subvention ne fait pas partie du budget de l'Agriculture, touche les agriculteurs. C'est la réduction la plus importante qu'ait eu à subir l'agriculture dans ce budget. Ajoutons à cela que les subventions au transport versées aux agriculteurs en vertu de la Loi sur les subventions au transport des marchandises de la Région atlantique et de la Loi sur les taux de transport des marchandises dans les Provinces maritimes ont été réduites d'environ 99 millions de dollars. À l'origine, la réduction de ces subventions devait s'appliquer jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1995, mais l'application de cette mesure a été prolongée.

Quand on regarde le résumé des réductions prévues, on constate que 660 millions des compressions que devra subir le secteur agricole proviennent de la réduction, au ministère des Transports, des subventions versées aux agriculteurs en vertu de la